

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes en date du

lundi 19 mai 2010 en mairie de Boège à 20h30

Présents : Jean-Paul MUSARD, Bernard BOUVIER, Denis MOUCHET, Yves DUPRAZ, Denis DUCROT, Michel SANTONI, Edmond GENOUD, Marielle DURET, Jean MAURON, Gilles SAUTHIER, Patrick CHARDON, Gérard SALAMON, Evelyne VIGUIER, Laurence MOUCHET, Hervé MEYNET, Jacqueline ROCH, Romain GURLIAT, Pierrick DUFOURD.

Excusé : Jean-François BOSSON.

1 - Intervention d'associations pour demandes de subventions

1 -1 - Présentation du projet de l'association « Près en Bulles » :

Pour concrétiser leurs rêves, ils créent, en novembre 2009, une association le « Près en bulles », où les rejoignent une vingtaine de bénévoles, et ils fixent une date pour leur premier festival : le 4 juillet 2010. Cette première réunira donc, pour toute une journée, des artistes professionnels et amateurs où l'on verra, en plus de spectacles relativement classiques tels que marionnettes et conteurs, quelques inédits parmi lesquels un théâtre d'ombres colorées.

1 - 2 - Présentation du festival « sentier nature, sentier culture » par M. Hervier, adjoint à la mairie de Boège, chargé de l'animation

La Commune de Boège, par le biais de sa commission culture, souhaite mettre en valeur la nouvelle salle communale et les sentiers des Voirons.

Ce festival se déroule sur 3 jours : vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 juillet 2010.

M. Ducrot, maire d'Habère-Poche, regrette que cette fête soit programmée en même temps que la fête des vieux métiers, à Habère-Poche..

M. Hervier a tenté de contacter le responsable des vieux métiers pour trouver une solution, avec notamment la possibilité de jumeler ces deux événements pour le dimanche, mais en vain.

1 - 3 - Intervention des représentants du football de la Vallée Verte :

L'association de foot de la Vallée Verte compte beaucoup de licenciés dans ses rangs : 250 licenciés dont 50 seniors et 200 enfants. Les installations ne sont pas suffisantes le samedi après-midi pour permettre aux enfants de se changer et prendre une douche.

L'association formule donc une demande pour l'installation d'un Algéco pour la saison prochaine.

Par ailleurs, M. Mauron présente trois offres pour l'entretien du terrain de foot de Boège. L'entreprise Roguet est réputée pour offrir une prestation de qualité pour l'entretien de terrains de sports avec des prestations adaptées à l'entretien des terrains de foot (engazonnement des espaces détériorés, entretien des pelouses, etc...).

La commune d'Habère-Poche entretient également son terrain de football et formule la demande de remboursement en fin d'année à la Communauté de Communes.

M1 - 4 - Ecole de musique

Une demande exceptionnelle a été formulée suite au litige que l'association rencontre avec le professeur de violon. Un huissier a saisi les comptes de l'école de musique, afin qu'elle paie la somme d'environ 10.000 euros, suite à une décision du tribunal des Prud'hommes.

L'école de musique a déposé un recours en cours d'Appel. Mais elle doit payer dans l'attente du jugement.

Mme Duret demande si l'école de musique a une protection juridique dans le cadre de leur assurance. M Bouvier répond que ce n'est pas le cas.

L'école de musique demande une aide exceptionnelle de 5 000 € à la Communauté de Communes et de 5.000 € au Conseil Général.

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée verte

du 19 mai 2010

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

M. Genoud s'interroge sur le soutien à apporter aux associations qui gèrent du personnel pour éviter que de tels cas se reproduisent. Marielle Duret explique qu'il existe une association (la DLA) qui aide les associations sur le plan juridique.

1 - 5 - Délibération suite aux présentations des associations

Le Conseil Communautaire valide :

- Le choix de l'entreprise ROGUET, pour l'entretien du terrain de foot de Boège ;
- La subvention exceptionnelle de 5.000 euros à l'Ecole de Musique.

Pour les attributions des autres subventions, après débat, l'assemblée charge le Président de réunir la commission animations et la commission travaux (projet d'Algéco) afin d'étudier les demandes et faire des proposition pour le prochain Conseil Communautaire.

6 - Le point sur le Budget 2010

M. Bouvier demande au Conseil Communautaire d'approuver par délibération :

- 1 - les durées d'amortissement des immobilisations,
- 2 - La signature par le Président des PV de transferts des immobilisations, suite aux nouvelles compétences prises par la Communauté de Communes.

L'Assemblée, valide à l'unanimité ces deux demandes et charge le Président d'établir les délibérations

7 - La piscine

M. Santoni prend la parole pour expliquer les travaux de la piscine en cours. Trois bénévoles de l'EPIDE, deux salariés (Teissedre Rémi), Serge Jacquet et une entreprise de carrelage travaillent actuellement sur le chantier.

La plomberie a été refaite, les bacs de douche ont été changés et les portes posées.

M. Bouvier a eu Mme Cancouet au téléphone, elle revient début juin avant l'ouverture de la piscine pour une visite de contrôle.

Délibération à prendre concernant les tarifs qui restent inchangés par rapport à l'année dernière.
Validation du Conseil Communautaire.

M. Maret a donné son accord pour faire une nouvelle saison à la piscine

Les embauches de maîtres nageurs :

M. Maret est disponible pour cette saison.

M. Bouvier doit recontacter M. Mugnier qui était présent l'année dernière.

8 - Projet espace de loisirs à Boège.

M. Mauron rappelle les grandes lignes du projet, comprenant en outre :

- 1 - La construction d'un terrain de foot ;
- 2 - La construction d'une piscine

M. Bouvier souhaite savoir si le Conseil Communautaire donne son approbation pour autoriser la commission travaux à démarrer l'étude du projet.

A l'unanimité, l'Assemblée charge le Président et Jean Mauron de réfléchir à ce nouveau projet.

9 - Transports scolaires.

Inscriptions transports scolaires : tarifs inchangés (55 € pour 1 enfant / 45 € pour deux enfants / 20 € pour le 3^{ème}). Les retardataires seront majorés à 150 €.

Mme le Maire d'Habère-Lullin explique que les parents d'enfants scolarisés à Habère-Lullin et Habère-Poche (regroupement pédagogique) ont fait part de leur mécontentement lors du dernier Conseil d'Ecoles, au sujet de l'éventuelle non prise en charge des transports des enfants de maternelle, par le Conseil Général. Ils ont envoyé un mail à la commune d'Habère-Lullin pour

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée verte

du 19 mai 2010

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

l'avertir de l'organisation d'une réunion avec les services du Conseil Général pour évoquer ce problème.

Mme DURET se propose de tenir informer la Communauté de Communes de l'évolution de ce dossier.

10 - Gymnase

La commande de rideaux et de réfection des tracés de terrains de badminton a été effectuée.

L'auto laveuse a été réparée.

11 - Route de la déchetterie, à caractère communautaire.

Jean Mauron explique que la commune de Boège a entrepris l'acquisition de terrains pour élargir la route.

Un Cabinet spécialisé a été chargé de réaliser le projet.

12 - Sentier VTT de la Menoge.

Le projet va redémarrer.

la charte de balisage élaborée par les services du Conseil Général, il y a près de 5 ans, vient d'être mise à jour. Le coût du balisage est évalué à la somme de 15.000 euros.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire donne un avis favorable à ce devis.

L'ONF a envoyé un mail à l'entreprise Condevaux pour que les travaux se terminent avant le 30/06/2010.

13 - Construction Ecoles maternelle et Primaire à Habère-Poche

Les propositions des deux architectes arrivant en tête de la consultation organisée par la mairie d'Habère-Poche, ont été étudiées lors d'une réunion de travail avec M. Bouvier, Denis Ducrot, Michel Santoni, Jean Mauron, Gérard Salamon et Laetitia Bidgen.

Détail du coût prévisionnel :

Montant prévisionnel des travaux			
Pôles	Intitulé	Surfaces	Coût HT
Pôle 1	Ecole primaire 2 classes	296 m ²	444 000,00€
Pôle 2	Ecole maternelle 2 classes	296 m ²	444 000,00€
Pôle 3	Classe supplémentaire	147 m ²	Prix du brut à évaluer au
Pôle 4	Sport	122 m ²	183 000,00€
Pôle 5	Restaurant scolaire	217 m ²	325 500,00€
Total surfaces habitables		1 078 m²	1 396 500,00€
	Circulations 10%	107,8 m ²	161 700,00€
Total Général		1 185,8 m²	
Pôle 6	Abribus et surfaces extérieures		200 000,00€
Pôles 1 à 6	Total général		1 758 200,00€
Dépense d'honoraires et frais divers			214 880,00€
Total prévisionnel H.T.			1 973 080,00€

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée verte

du 19 mai 2010

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

La commune d'Habère-Poche et la CCVV se réuniront le mardi 1^{er} juin à 18h30 pour préciser les surfaces.

14 - Gestion du Personnel

Présentation de M. Mattuzzi, embauché sous contrat passerelle depuis un mois. Il occupe les fonctions de chargé de mission communication (site internet, bulletin intercommunal, brochures, etc...) et développement territorial (projets liés à l'environnement, projet descente VTT de la Menoge, etc...).

Deux employés de l'école maternelle ont démissionné : Mme Fay et Mme Levrat. Il faut penser au remplacement de ces deux personnes.

15 - SCoT

M. Bouvier rappelle que le Conseil Communautaire est toujours dans l'attente d'une réunion avec les représentants de la Communauté de communes des Quatre Rivières, pour étudier les statuts du futur syndicat mixte qui sera chargé d'élaborer ce document.

16 - Commission écoles maternelles

La commission école maternelle s'est réunie afin d'harmoniser les aides aux écoles matérielles du canton.

Suite à la présentation de cet important travail, le conseil valide à l'unanimité les propositions présentées.

Ce travail sera présenté aux enseignants des écoles maternelles du canton le 27/05/2010. Tout matériel (mobilier, informatique, matériel roulant) devra faire l'objet d'une demande du directeur ou de la directrice auprès de la CCVV. Ces dépenses seront soumises au vote du conseil communautaire.

17 - ETUDE FISAC

Une réunion aura lieu Vendredi matin à 9h pour préparer le rendu de l'étude FISAC auprès des artisans.

18 - PROJET DE SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Une délibération est prise pour les deux représentants au SAGE : M. Musard et M. Santoni.

19 - Compostage

530 demandes de composteur ont été enregistrées à ce jour. Ces résultats sont positifs au regard de nos prévisions initiales (350 composteurs) et en dépit de la distribution laborieuse des flyers. Nous avons relancé le travail de distribution des composteurs auprès de la société par deux fois. Il reste certes des lacunes mais une grande partie du territoire a été couverte. L'entreprise Kréacimes a proposé de réaliser et imprimer 50 affiches gratuitement pour informer les habitants que la campagne de distribution se poursuit.

Une nouvelle commande de composteurs a été enregistrée.

Coût de l'opération :

550 composteurs = 39671 €

Conception des flyers = 420 €

Impression 5000 flyers = 740 €

Distribution personnalisée = 990 €

Création de la régie de recette : Régisseur principal M. Mattuzzi / Régisseur secondaire Mme Mancera

20 - Commission appel d'offre

Une délibération est prise pour constituer la commission appel d'offre des ordures ménagère.

Président : M. Bouvier

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée verte

du 19 mai 2010

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

Titulaires : M. Mouchet, M. Genoud et M. Sauthier

Suppléants : M. Meynent, M. Ducrot, M. Gurliat et Mme Roch

La séance est levée à 23 h 30

Réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée verte

du 19 mai 2010